



**Après 36 mois de lutte, malgré la répression policière,
les travailleurs sans-papiers du piquet Chronopost Alfortville
continuent le combat pour la régularisation !**

**Rassemblement vendredi 15 novembre, 16H,
devant la préfecture du Val-de-Marne à Créteil**

Le jeudi 31 octobre, en début de matinée, sans avertissement, les forces de police dirigées par la préfecture du Val-de-Marne, ont encerclé en nombre et évacué le piquet de grève, légalement déclaré, installé depuis le 7 décembre 2021 devant l'agence Chronopost d'Alfortville.

Les travailleurs présents ont été tirés de leurs abris, éloignés derrière des cordons de CRS, tandis que les pelleteuses saccageaient le campement et jetaient le tout, y compris les affaires personnelles de nombreux camarades, dans des bennes à ordures. Plusieurs d'entre eux ont même perdu passeport, documents d'identité, documents personnels et argent.

Il y a presque 3 ans, 18 travailleurs sans-papiers exploités par Chronopost dans ce système de sous-traitance en cascade se sont mis en grève pour défendre leurs droits et leur régularisation.

Cette grève a pris le relais d'une première lutte, en 2019/2020, qui avait permis de faire régulariser 27 salariés sans-papiers de Chronopost, et 46 autres travailleurs sans-papiers d'autres entreprises, présents sur le piquet.

Comme alors, la force du mouvement est donnée par cette **solidarité organisée** : les grévistes ont été rejoints et appuyés par des dizaines d'autres travailleurs sans-papiers présents sur le piquet et dans toutes les manifestations, avec l'engagement des grévistes et des organisateurs de les défendre également devant les autorités étatiques.

Les grévistes sont aussi épaulés par de nombreux camarades dont la régularisation avait été refusée lors du 1^{er} conflit de 2019.

Le piquet a ainsi regroupé jusqu'à 200 travailleurs en lutte.



Chronopost, filiale colis du Groupe La Poste, dont l'Etat, actionnaire de référence, est le véritable propriétaire, exploite sans vergogne des travailleurs sans-titre de séjour, aux vues de toutes les autorités, pour comprimer ses coûts de main d'œuvre dans le cadre du dumping social effréné qui règne dans ce secteur de la logistique.

Les activités dans les agences, sur les chantiers de traitement des colis, **sont sous-traitées à des boîtes comme Derichebourg, qui recrutent souvent les sans-papiers par l'intermédiaire de leur propre filiale d'intérim (ici Derichebourg intérim).**

Les contrats sont bien entendus ultra précaires, à la journée ou la semaine, les salaires indignes, entre 600 et 900 euros par mois.

Tous ces patrons, donneurs d'ordre et sous-traitants, **se cachent dans un déni permanent et refusent d'admettre leur recours à ce système d'exploitation des travailleurs sans titres.**

Malgré tout, la Poste a été condamnée en décembre 2023 au TJ de Paris pour non-respect du devoir de vigilance, concernant précisément ce recours au travail sans-titre dans le cadre du système de sous-traitance.

Mais jamais les différentes autorités (ministère du travail, de l'intérieur, de l'économie) qui ont soit la tutelle, soit le pouvoir de contrôle de La Poste, ne se sont mouillées dans cette affaire. Bien au contraire, elles ont constamment elles aussi regardé ailleurs, et abandonné les travailleurs exploités à leur sort. La collusion avec ce patronat que les travailleurs dénoncent comme « patrons voyous » est évidente.

La lutte a pu imposer le dépôt de 32 dossiers d'occupants du piquet en préfecture à Créteil, dont les 18 Chronopost. **A ce jour, seuls 15 camarades ont été régularisés, dont 4 Chronopost. On est donc bien loin du compte, et c'est pour cela que la lutte se poursuit depuis presque 3 ans.**

Cette lutte, qui est une des plus longues des luttes de l'immigration, est également, dans la période, une des luttes les plus longues et déterminées du mouvement ouvrier !

Réunis en Assemblée Générale après le coup de force policier, les occupants du piquet ont clairement décidé de rester unis pour continuer leur lutte et leurs manifestations. En réponse à l'évacuation, une importante manifestation s'est tenue le 6 novembre entre Alfortville et Créteil, avec l'appui de nombreux soutiens politiques et associatifs.

Le combat de ces travailleurs s'inscrit dans la lutte générale pour la régularisation des sans-papiers, contre la loi Darmanin et aujourd'hui contre les projets répressifs, racistes et discriminatoires de Retailleau.

Le 8 novembre, ils participaient à la manifestation à Paris contre les projets Retailleau, appelée par l'inter-collectif des sans-papiers d'Ile-de-France.

A l'heure où Macron, Barnier, Retailleau et les autres veulent nous imposer un plan d'austérité d'une violence insupportable, refusons de nous diviser et construisons ensemble nos luttes et résistances unies d'exploités, français ou immigrés, avec ou sans papiers.

Nous qui ne vivons que de notre travail, et non des profits de la spéculation financière qui, elle, ne connaît pas de « contrôle aux frontières », quelles que soient nos origines, unissons-nous !

Le combat continue donc pour la régularisation de tous !

Pour exiger leur régularisation, pour bien montrer qu'après 36 mois de lutte, ils ne lâcheront rien, les occupants expulsés du piquet Chronopost d'Alfortville se rassemblent vendredi 15 novembre devant la préfecture à Créteil. Soutenons-les !



Vive la lutte pour la régularisation de tous-tes les sans-papiers
Soutien financier à la lutte : <https://www.cotizup.com/sans-papiers-chrono-alfortvill>